

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
5° REGION MILITAIRE/ ZIROUT YUCEF
DIRECTION REGIONALE DES
INFRASTRUCTURES MILITAIRES
PLATEAU DU MANSOURAH / CONSTANTINE
MISE EN DEMEURE N°02

Vu le marché N° 86/2012 du 09/08/2012 portant sur les travaux de réalisation du stand de tir+ Réalisation et extension du poste de contrôle et permanence RDC et réalisation de la couverture et chauffage de la piscine , travaux de réaménagement du poste de police et locaux disciplinaires , F/P 04 armoires + F/P 10 climatiseurs au niveau ESOI/ GUELMA/5°RM pour un montant de 182.652.388.60 DA / TTC, et un délai de 24 mois conclu avec l'entreprise MEZAHDI A/RAHMANE , sise à la cite Emir Abdelkader ANNABA/ ,vu l'ordre de service de démarrage des travaux N° 780/2012du 25/10/2012 notifié le 27/10/2012.

- Vu le retard considérable dans la réalisation des travaux ainsi que le manque dans les moyens humain et matériel sur chantier.

La Direction Régionale des Infrastructures Militaires /5°Région Militaire Met en demeure L'entreprise MEZAHDI A/RAHMANE dans un délai de 08 jours pour relancer le chantier , afin de résorber le retard accusé dans la réalisation. Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la DRIM/5° RM procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation du marché au tors et dépens du contractant.